



Recouvrement dette par un huissier

Par **bibiche79**, le **04/09/2014** à **20:43**

[fluo]**Bonjour**,[/fluo]
A la suite d'un problème de santé j'ai perdu mon travail. à la suite de cela je n'ai pas pu continuer à rembourser mon prêt auprès de l'organisme de crédit pendant quelques mois j'ai repris les règlements en fonction de mon budget depuis début d'année.
malgré selon j'ai reçu en mai une 1ère injonction de régler. et quelques jours je reçois une seconde signification avec injonction de payer et une saisie vente, j'ai dit au clerc que je réglais à l'étude tous les mois et lui même a été surpris.....est ce normal?
je suis locataire d'un meublé et pas d'autre bien. Mon budget mensuel est de 780 € par mois et j'ai un loyer de 550€.
le huissier me harcèle pour que je donne plus et rembourser l'intégralité de la dette
j'ai également contacté par courrier l'organisme de crédit par courrier en demandant d'arrêter le massacre.
Je ne sais plus quoi faire et pas les moyens de prendre un avocat pour me défendre?
que dois je faire ?
[fluo]**Merci d'avance**.[/fluo]
Bonjour et merci sont indispensables pour recevoir des réponses.